

# COMMUNE DE JUMILHAC LE GRAND



## JUMILHAC INFO

### Bulletin Municipal - Juin 2024

**Mot du Maire – page 1**  
**Actualités – pages 2 à 11**  
**Vie associative – pages 12 à 14**  
**Activités de l'été – pages 15 à 17**  
**Agenda – page 17**  
**Information d'urgence – page 18**

### Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez dans ce numéro les évolutions depuis janvier 2024, les projets et les manifestations à venir pour le second semestre.

Une modification au conseil municipal : Mme Isabelle FAURE a présenté sa démission pour des raisons personnelles, en date du 29/02/2024.

Merci Isabelle pour ces années passées au service de la commune, pour le sérieux et l'efficacité de ton travail. Le conseil municipal te souhaite le meilleur pour l'avenir.

C'est Laurent BOUCHET qui remplace Isabelle Faure au conseil municipal. Nous le remercions d'avoir accepté ce poste et lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe.

Vous trouverez dans ce numéro, les informations sur les projets en cours de réalisation ou terminés :

- le pont du Bost
- la Perdicie
- L'appartement de la Poste
- les travaux d'assainissement et remplacement d'adduction d'eau potable
- l'installation d'un pylône de télécommunications à Pochevialle
- l'avancée de l'AFAFE

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui se sont installés depuis la fin de l'année dernière, et je leur donne rendez-vous le 08 novembre 2024, pour une soirée de présentation.

Bonne lecture à tous.

Annick Maurussane  
Maire de Jumilhac-le-Grand

# ACTUALITES

## Bilan finances

### Taux d'imposition

Le budget principal 2024 a été voté avec des taux d'imposition en hausse de 1%.

Foncier bâti : 47.48 %

Foncier non bâti : 104.75 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12.95 %

Les bases prévisionnelles d'imposition, fixées par les services fiscaux ont augmenté d'environ 3,8 % en 2024.

### Le compte administratif 2023 du budget principal

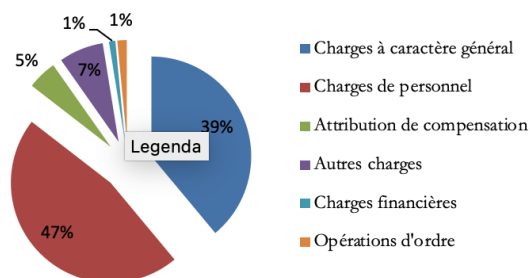
Il s'agit du résultat comptable de l'année 2023. Il a été voté le 18/03/2024.

	DEPENSES	RECETTES
<b>Fonctionnement 2023</b>		
REPORT 2022		101.696
2023	1.075.435	1.384.593
Résultat de clôture 2023	<b>1.075.435</b>	<b>1.486.289</b>
Excédent Fonctionnement 2023		<b>410.854</b>

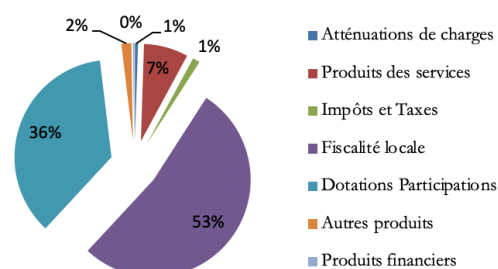
Dépenses 2023		
Charges à caractère général	418.789	39%
Charges de personnel	500.446	46%
Attribution de compensation	51.186	5%
Autres charges	77.628	7%
Charges financières	11.054	1%
Opérations d'ordre	16.332	2%
	<b>1.075.435</b>	

Recettes 2023		
Atténuations de charges	7.143	0,5%
Produits des services	102.481	7,5%
Impôts et Taxes	16.717	1,2%
Fiscalité locale	731.043	52,8%
Dotations Participations	500.769	36,2%
Autres produits	23.049	1,6%
Produits financiers	3.391	0,2%
	<b>1.384.593</b>	

### Dépenses Fonctionnement



### Recettes Fonctionnement



Les dépenses fonctionnement en 2023				418.789
Energie, électricité	45.288	Prestations de services		7.853
Combustibles	23.726	Petit équipement		19.003
Carburants	19.042	Maintenance		15.205
Alimentation	29.324	Assurances		19.362
Fournitures voirie	13.810	Taxes foncières		11.938
Travaux voirie	91.567	Subventions associations		13.732
Bâtiments	7.250	Divers		101.689



	DEPENSES	RECETTES
<b>Investissement 2023</b>		
REPORT 2022		186.275
2023	323.096	729.374
Résultat de clôture 2023	<b>323.096</b>	<b>915.649</b>
Excédent Investissement 2023		<b>592.553</b>

Opérations	239.099	139.819
Opérations financières	83.997	573.224
Opérations d'ordre		16.331

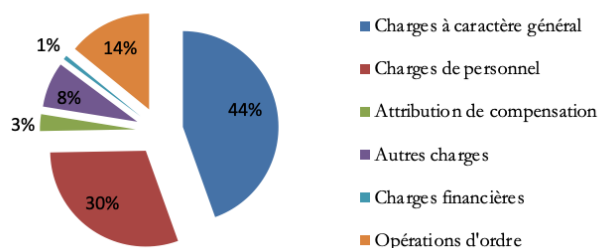
Les investissements en 2023	323.096		
Logement PMR Poste	66.201	Voirie	23.125
SDE	33.301	SMD3 Résidence du Parc	1.243
France Télécom	12.904	Honoraires Pont du Bost	11.931
Parvis Mairie	24.785	Immeuble Pijassou	9.900
Adressage	19.944	Emprunts	84.000
Fenêtres Stores école	3.093	Divers	6.574
Stores mairie, petit matériel	26.095		

### Budget prévisionnel 2024 du Budget principal

Il a été voté le 09/04/2024.

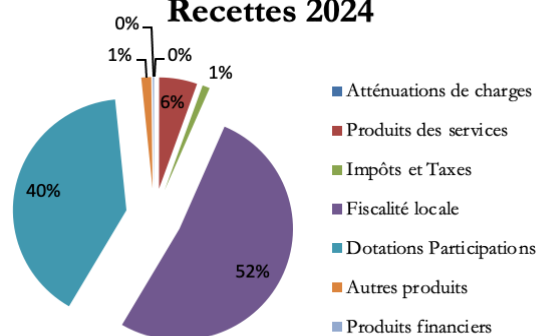
Fonctionnement 2024	DEPENSES	
	<b>1.813.272</b>	
Charges à caractère général	807.242	44%
Charges de personnel	547.500	30%
Attribution de compensation	51.220	3%
Autres charges	138.610	8%
Charges financières	12.500	1%
Opérations d'ordre	256.199	14%

### Dépenses 2024



	RECETTES	
	<b>1.813.272</b>	
<b>Excédent 2023</b>	<b>391.741</b>	
Atténuations de charges	300	0,2%
Produits des services	77.100	5,2%
Impôts et Taxes	15.000	1%
Fiscalité locale	738.198	52%
Dotations Participations	567.903	40%
Autres produits	20.000	1,4%
Produits financiers	2.650	0,2%
Opérations d'ordre	380	0,2%

### Recettes 2024



	DEPENSES	RECETTES
<b>Investissement 2024</b>	<b>907.740</b>	<b>907.740</b>
Opérations d'équipement	817.000	617.968
Opérations financières	90.360	33.572
Opérations d'ordre	380	256.200

Concessions droits	1.000
Subvention BA	50.000
Cavernes	15.000
Bâtiments	38.000
Voirie	20.000
Autres immobilisations	35.000
Travaux divers	658.000
	<b>817.000</b>

### Budget annexe Eau et Assainissement

	Compte administratif 2023			Prévisions 2024	
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT 2023	DEPENSES	RECETTES
Exploitation 2023	320.424	370.409	49.985	378.672	378.672
Investissement 2023	2.601.012	2.571.278	- 29.734	1.957.302	1.957.302
Résultat cumulé	2.921.436	2.941.687	20.251	2.335.974	2.335.974

## Travaux

### **Le pont du Bost**

Cet article fait suite aux articles de juillet 2022, janvier 2023, juin 2023, et décembre 2023 qui décrivaient l'avancée du dossier.

Fin novembre 2023 INFRANEO, maître d'œuvre, a présenté le dossier de consultation des entreprises.

La demande de financement ci-dessous, a été présentée au « Programme Ponts » (Plan de relance de l'État) sur un montant prévisionnel de travaux établi par le MO.

Tous les diagnostics ayant été réalisés, le dossier était complet, la réponse a été rapide et le financement approuvé et obtenu tel que présenté.

La consultation des entreprises a eu lieu jusqu'au 30/01/2024. Dix offres ont été remises. INFRANEO a remis à la commune son analyse des offres et l'a

présentée au conseil municipal en visioconférence le 23/02/2024.

Le conseil municipal a retenu l'entreprise NGE Génie Civil pour un montant de 499 295 € HT.

Les lignes électriques et téléphoniques ont été déplacées en mai 2024.

L'arrêté préfectoral autorisant les travaux a été signé le 12/06/2024.

Les travaux débuteront le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Des constats d'huissier avant travaux vont être effectués sur les propriété privées riveraines qui vont être impactées par ce chantier.

La livraison devrait intervenir pour la fin de l'année.

DEPENSES		RECETTES	
AMO-ATD	€ 2.200,00	DETR	€ 94.500,00
Études préalables	€ 18.489,89	Conseil Départemental	€ 92.915,00
Maîtrise œuvre	€ 41.267,00	PnP "Travaux"	€ 381.672,00
Montant prévisionnel des travaux	€ 611.326,00	Autofinancement	€ 142.988,79
Mission SPS	€ 2.905,00		
Mission CT	€ 2.860,00		
Aléas	€ 33.027,90		
<b>TOTAL HT</b>	<b>€ 712.075,79</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>€ 712.075,79</b>

## Téléphonie mobile



Tout en amenant la fibre sur l'ensemble du territoire, le Syndicat Mixte Périgord Numérique s'engage pour accélérer l'amélioration de la couverture du réseau de téléphonie.

Du repérage des zones blanches jusqu'au déploiement des pylônes, le Syndicat travaille avec les

services de l'État.

De 2005 à 2013, 42 pylônes ont été installés dans l'ensemble du département.

## Le logement de la Poste



La rénovation du logement de la Poste, pour personnes à mobilité réduite, est sur le point de se terminer.

Nous avons en cours les travaux de rénovation de l'ancien logement de la perception, au-dessus de l'ancien CIAS. Ces derniers comprennent des cloisons

En janvier 2018, le gouvernement a finalisé un accord avec les opérateurs privés, Le New Deal Mobile destiné à assurer une meilleure couverture mobile. Périgord Numérique s'engage aux côtés de l'État dans le cadre du « New Deal Mobile » pour améliorer la téléphonie mobile en Dordogne.

106 pylônes ont ainsi été levés depuis 2017. Au total 180 pylônes seront installés d'ici 2026 en Dordogne.

Orange a installé un pylône de téléphonie mobile au « Chemin de Pochevialle ». Ce pylône de 30 m de haut a été installé le 4 juin 2024. Il est destiné au réseau « Orange » ; il proposera la 4G dans quelques semaines.

Les autres opérateurs viendront se greffer sur ce pylône dans les mois qui viennent.

(placo), des peintures, des sols, et la salle d'eau (pose d'une douche).

Ces logements vont bientôt faire l'objet d'une proposition de location.



## La Perdicie

La société ACTEBA, domiciliée à Périgueux a été retenue comme maître d'œuvre pour la réhabilitation des gîtes.

La première tranche de travaux comportera :

- les bardages, menuiseries extérieures, reprise toiture et zinguerie : entreprise ARBRE Construction, située en Charente pour un montant de 412 971 € HT. Début des travaux en juillet 2024.

- la mise aux normes de l'électricité, VMC, chauffage : entreprise JME, de Château l'Evêque, pour un montant de 54 606 € HT. Les travaux d'électricité ont débuté le 10/06/2024.

La deuxième tranche comprendra la réhabilitation des cuisines et des salles de bains.

Les financements obtenus sont les suivants :

État - DETR : 183 989 €  
Département : 128 272 €

## Eau et assainissement

Dans des bulletins précédents, nous vous avons sensibilisés sur l'IMPORTANT de NE PAS JETER LES LINGETTES ET LES COUCHES BÉBÉ dans les toilettes.

Elles ne sont pas biodégradables et bloquent les pompes, ce qui engendre des coûts de réparations importantes.

Le 5 juin lors d'une visite de contrôle du fonctionnement des installations, nous avons constaté en plus un arrêt du dégrilleur (en-dessous le château), dû à un amoncellement de lingettes et couches et... une balle de tennis qui auraient bloqué le dégrilleur.

Malheureusement, force est de constater que malgré les demandes du service assainissement-eau de la mairie, il y a DE PLUS EN PLUS DE LINGETTES. Malgré les inscriptions sur les emballages, les lingettes ne sont PAS DÉGRADABLES. S'il vous plaît, mettez-les dans les SACS NOIRS.

La commune a engagé une étude diagnostique du système d'assainissement collectif du Bourg en 2014.

Cette étude a permis :

- d'établir un état des lieux du système en place
- définir un Schéma directeur d'assainissement, visant à une mise en conformité réglementaire et à une amélioration du fonctionnement général du système en place

#### Programme de travaux établi

En **2016 et 2017** : Travaux de mise en séparatif de la rue du Stade.

En **2019 et 2020** : Création de la nouvelle station de traitement des eaux usées + bassin de stockage (ancien décanteur primaire) permettant une gestion du temps de pluie.

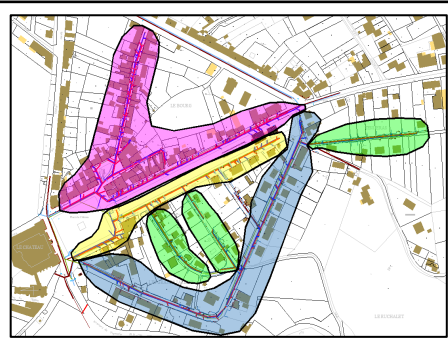
Comme prévu dans l'étude diagnostique, il est nécessaire de mettre en séparatif l'ensemble du Bourg pour garantir un bon fonctionnement de la station de traitement et éviter des rejets directs sur le ruisseau du Ruchalait par trop-plein à l'ancienne station.

Il reste à mener, pour aboutir à un système d'assainissement collectif fonctionnel, la mise en séparatif des rues encore concernées par des réseaux unitaires très vieillissants. La première tranche de travaux a eu lieu de mars à mai 2023, la seconde de septembre 2023 à mai 2024. La troisième tranche doit commencer en septembre 2024 et se poursuivre jusqu'en mars 2025.

Merci à tous les riverains du boulevard du Périgord d'avoir facilité le travail des entreprises et collaboré avec elles.

Conformément au planning présenté précédemment :

- La première tranche de travaux « Rue Eugène le Roy » a été réalisée par l'entreprise PRADEAU, de février 2023 à mai 2023.
- La deuxième tranche, boulevard du Périgord, rue Teyssieras, rue des Hortensias, rue des Lilas, rue des Iris, a été réalisée par l'entreprise Laurière et Aducia, de septembre 2023 à mai 2024.
- La troisième tranche, rue du Docteur Garrigue, rue des Félibres, Place des Tilleuls, rue Saint-Georges avec jonction sur la Place du Château sera effectuée de septembre 2024 à mars 2025.



- Sur les études : 78 822 €

Le 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau Adour Garonne prévoit un financement à hauteur de 70% pour la réalisation de travaux de mise en séparatif des canalisations, sous réserve d'une mise en conformité des installations en domaine privé.

La commune a donc décidé d'engager des enquêtes de branchement en 2022 pour déposer un dossier de demande de subventions et bénéficier de ces subventions (risques d'arrêt des financements de l'Agence de l'Eau d'ici quelques années).

Un financement des travaux en privé à hauteur de 50% a été accordé par l'Agence de l'Eau, pour les branchements privés. Chaque propriétaire dont la maison doit faire l'objet d'une mise en conformité participera à hauteur d'un montant forfaitaire fixé à 800 € par le conseil municipal.

Parallèlement, une étude sur le réseau d'eau potable a été réalisée par le bureau d'étude ADVICE, et a conduit à l'établissement du « Schéma Directeur », document de planification des travaux de modernisation à effectuer sur le réseau sur les 15 prochaines années.

#### Subventions obtenues

- Sur les travaux d'assainissement : 804 401 €
- Sur les canalisations eau potable : 88 498 €

Vous trouverez dans le tableau sur la page 4 le résultat financier de l'année 2023 et le budget prévisionnel 2024.

A l'issue de ces chantiers conséquents, c'est l'ensemble du réseau d'eau potable qui devra être modernisé.

La commune continue d'exploiter ces deux services en « Régie ».

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, prévoit qu'au 01/01/2026, l'exploitation en Régie communale ne sera plus autorisée, chaque commune en Régie devant obligatoirement céder sa compétence à une communauté de communes ou à un syndicat d'affermage.

Le conseil municipal a débuté la réflexion quant au choix le plus judicieux pour la commune.

Un puisard incendie a été installé à l'angle du Boulevard du Périgord et la rue des Hortensias. Trois autres sont prévus dans la prochaine tranche de travaux: un Boulevard Darnet, un Ru Dr. Garrigue, un à proximité de la place du Château - Boulevard Général de Gaulle.

## Vie économique



Notre région attire, le département de la Dordogne aussi et notre commune de Jumilhac plus particulièrement. Après être tombé amoureux de notre commune, ce chef belge a fermé son restaurant gastronomique à Mons en Belgique pour s'installer

chez nous. Il sillonne maintenant les routes périgourdines avec son Foodtruck.

Pour lui, la cuisine en camion n'exclut pas la qualité. Bien au contraire, Danny a su s'entourer des différents artisans et commerçants locaux, passionnés par leurs métiers, pour travailler des produits savoureux et respectueux des saisons et de l'environnement.

Pour le plaisir des petits et des grands, les différents burgers vous amènent à venir régulièrement les jeudis soir sur la place du château où Danny et Céline vous accueilleront avec passion dans leur Foodtruck **LA QUINGUETTE**.

Les frites sont « faites maison », préparées à la belge!

## Embellissement - Fleurissement

### Villes et Villages Fleuris

Déjà lauréate de la première fleur depuis 2012, la commune a postulé pour la deuxième fleur en 2023.

L'équipe des agents « Espaces verts » sous l'impulsion de Julien Martin a réalisé des massifs et des compositions soignées et originales.

Le dossier de candidature a été élaboré et soumis à la commission régionale.

Le jury s'est déplacé le 2 août 2023.

Après la présentation de la commune, les membres du jury ont visité le bourg et les équipements ; les agents et les élus ont répondu aux différentes questions.

Le résultat a été connu en fin d'année : Jumilhac-le-Grand a obtenu la deuxième fleur !



Julien Martin a obtenu le prix régional du jardinier.

Félicitations à lui pour cette distinction bien méritée qui récompense son implication dans son travail, ses connaissances et les efforts produits pour arriver à ce résultat.

La remise des prix a eu lieu à Royan le 20 mars 2024.

## L'Aménagement Foncier, Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE)

Débuté le 23/11/2021, l'AFAFE se poursuit avec les services du Département et le cabinet de géomètres ECTAUR, en charge de cette mission.

Toutes les parcelles du périmètre retenu ont été identifiées par les géomètres, puis visitées par la commission en charge de l'évaluation en décembre 2023 : 1060 îlots de propriétés ont été identifiés, pour 350 propriétaires, avec 1060 références.

La valeur est attribuée **en points** en fonction de sa nature.

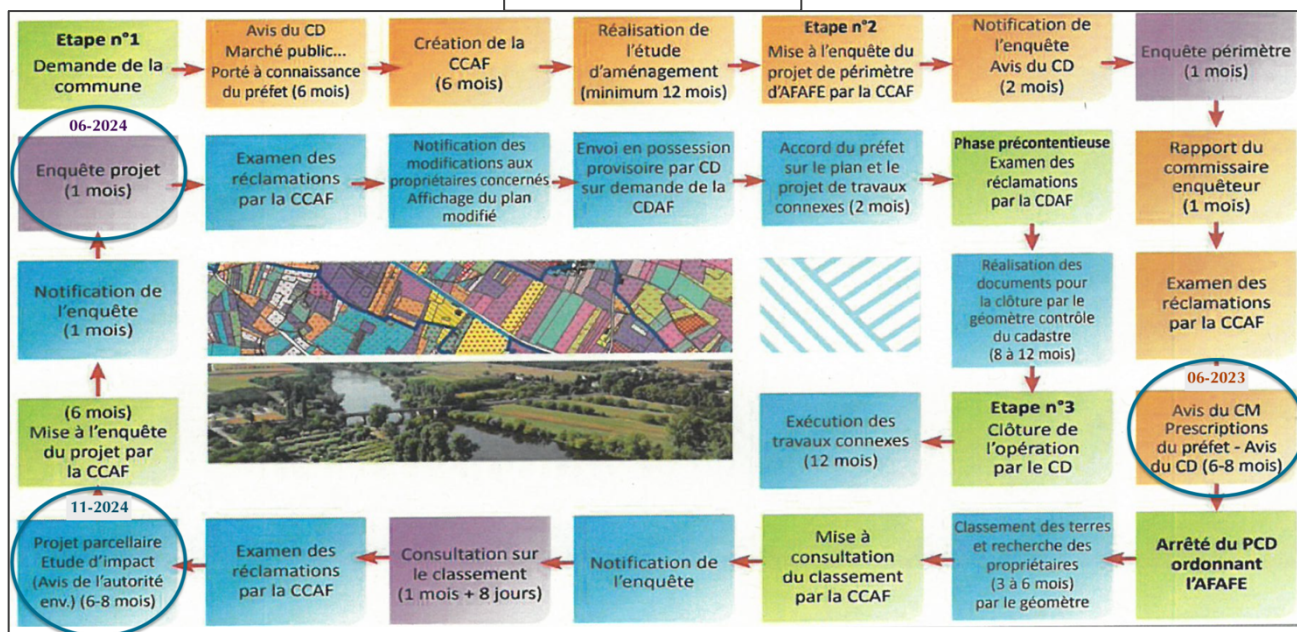
Chaque propriétaire de parcelles comprises dans le périmètre de l'AFAFE, a reçu un bulletin individuel avec le relevé de ses parcelles, ainsi que la valeur, **en points**, des parcelles.

Il est impératif de vérifier l'exactitude de ces relevés. Si nécessaire, il conviendra de faire connaître ses observations sur le registre en mairie.

L'enquête publique a eu lieu du 13/05/2024 au 12/06/2024. A l'issue de l'enquête le Président émettra son avis.



## L'AFAFE pas à pas



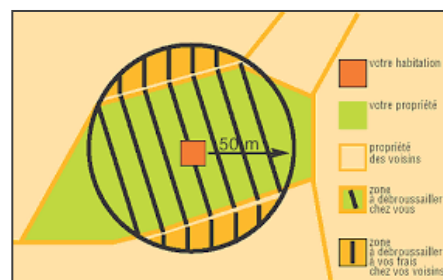
## Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

Le feu de forêt est un risque majeur pour notre département. La Dordogne est ainsi le 4<sup>o</sup> département français pour le nombre de départ de feux et notre commune se trouve dans un secteur exposé.

Il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations, comme des incendies provoqués par les habitants eux-mêmes.

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu au patrimoine, l'article L. 134-6 du code forestier oblige les propriétaires forestiers situés en zone boisée et à moins de 200 mètres des bois, à débroussailler et à maintenir dans un état débroussaillé :

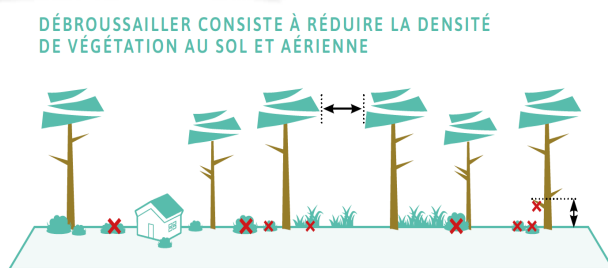
- les abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur un rayon de 50 mètres ( même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines), ainsi que sur 10 mètres de part et d'autre des voies d'accès.
- la totalité de votre terrain si celui-ci se trouve dans une zone urbaine.
- la totalité du terrain si celui-ci se trouve dans un lotissement.



Si cette obligation n'est pas remplie, le propriétaire pourra être verbalisé conformément à l'article R. 163-3 du code forestier.

Les travaux seront alors exécutés d'office aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet ; une amende pouvant aller jusqu'à 50 €/m<sup>2</sup> sera appliquée.

Pour plus de renseignements : <http://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret-et-developpement-des-territoires/Foret-et-bois/Risque-incendie>



Réduire les herbes hautes, buissons, arbustes (sous-bois), en densité trop importante, séparer les cimes et élaguer certains arbres.



## Villages d'Avenir

Fin 2023, l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT) a présenté un programme dédié aux communes rurales de moins de 3 500 habitants, « Villages d'Avenir ».

Le conseil municipal a présenté la candidature de la commune et Jumilhac le Grand a été lauréate avec 45 communes de Dordogne.

Ce programme permet l'accompagnement de ces communes pour l'ingénierie de ses projets.

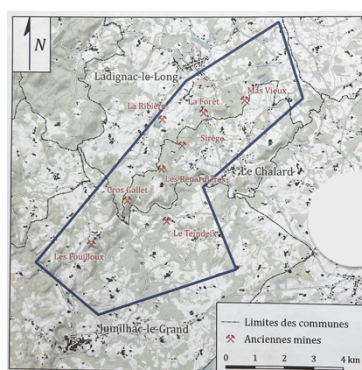
Deux chefs de projet ont été nommés pour le département de la Dordogne, une à la Préfecture à Périgueux, pour le Nord du département et une à la sous-préfecture de Bergerac, pour le Sud.

Ces chefs de projet vont nous accompagner dans le montage des dossiers et les recherches de financement pour nos projets.

Aucun financement spécifique n'est dédié aux projets de communes labellisées, mais c'est l'assistance pour la recherche de financements qui sera l'objet de la mission des chefs de projet.

## Recherche minière dans le secteur de Bourneix

Un permis de recherches minières « Nouveau Bourneix » a été récemment octroyé à Aurelius Ressources pour la recherche de certains métaux dans la région.



*Qu'est-ce qu'un permis de recherches minières ?*

- Un permis de recherches minières donne à son titulaire l'autorisation de rechercher des métaux spécifiques dans le sol. Il ne donne pas le droit de les exploiter.
- Le permis initial est pour 5 ans. Il comporte un engagement pour un programme de travaux minimum qui fait l'objet d'un suivi régulier des autorités administratives.

*Quels métaux vont-ils rechercher ?*

L'or, l'argent et autres métaux sont utilisés dans de nombreuses applications comme l'électronique, l'imagerie, les traitements médicaux ainsi que la bijouterie et les lingots.

L'or est par exemple utilisé :

- dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde
- dans les visières des pompiers
- dans les tests de flux latéral tels que les tests de grossesse ou les tests Covid
- dans la plupart des appareils électroniques
- l'or produit en France pourrait être recherché par l'industrie de luxe pour sa traçabilité
- l'argent est utilisé dans les panneaux solaires.

Pour plus d'information, consultez le site internet [www.aureliusressources.fr](http://www.aureliusressources.fr) ou contactez-les à l'adresse [contact@aureliusressources.fr](mailto:contact@aureliusressources.fr).

## Bibliothèque de Jumilhac-le-Grand

**Venez passer un été fun et culturel à la bibliothèque de Jumilhac-le-Grand !**

Le réseau des bibliothèques Périgord-Limousin est l'endroit idéal pour passer des moments agréables et enrichissants cet été !

Les bibliothèques vous offrent bien plus que des livres. Elles vous proposent des activités variées pour toute la famille: des ateliers créatifs pour les enfants, des clubs de lecture pour les passionnés de littérature, des animations contes...

La bibliothèque de Jumilhac-le-Grand vous invite à participer à des animations conviviales.



### Ateliers Bébés Lecteurs

Jeudi 27 juin

Jeudi 11 juillet – Éveil musical avec Cyprien

Vendredi 9 août

De 10h à 11h – jusqu'à 3 ans

### Fais ton expo !

Du 1<sup>er</sup> au 13 juillet – Horaires d'ouverture de la bibliothèque

### Matinée jeux avec la ludothèque Périgord Limousin

Mercredi 31 juillet de 10h à 12h

**Des livres en vadrouille :** la bibliothèque s'évade à l'Office de Tourisme pour une pause lecture

Vendredi 2 août de 10h à 12h

Adhésion : 10€/an et par famille

Responsable : Sandrine Roux

20 boulevard Darnet

05 53 52 07 34

[bibliothequejumilhac@perigord-limousin.fr](mailto:bibliothequejumilhac@perigord-limousin.fr)

[biblioperigordlimousin.dordogne.fr](http://biblioperigordlimousin.dordogne.fr)

- Mardi : 16h - 19h
- Mercredi : 10h - 12h et 14h30 - 18h30
- Jeudi : 14h30 - 18h30
- Vendredi : 14h30 - 18h30
- Samedi : 10h-12h et 14h-16h

## Ribambelle vous accueille à Jumilhac-le-Grand!



**Ribambelle**  
Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)  
GRATUIT ET ANONYME

Un moment agréable d'échanges, de jeux et de découverte pour les enfants de moins de 6 ans et leurs accompagnants

**4 LIEUX D'ACCUEIL**

**Thiviers**

A partir du 12 Mars  
3 nouveaux lieux d'accueil

**Jumilhac-le-Grand**  
**La Coquille / Négrondes**

**PLUS D'INFOS:**  
Communauté de Communes : 06 74 85 56 86  
Centre Médico-Social de Thiviers et La Coquille :  
05 53 02 07 40

Dordogne PERIGORD

Le service Enfance Jeunesse s'adresse aux enfants de 0-18 ans de la Communauté de Communes. Depuis de nombreuses années, les accueils périscolaires et de loisirs, la ludothèque et le Relais Petite Enfance proposent de nombreuses activités à Jumilhac-le-Grand. L'Espace Jeunes (situé à La Coquille) organise également des sorties et animations pour les ados du territoire.

### Nouveauté 2024 : Ribambelle devient itinérant !

Situé initialement à Thiviers, Ribambelle est un espace de jeu d'éveil, de parole, de rencontre et de socialisation gratuit pour les 0 à 3 et leurs accompagnants (papa, maman...). Depuis le mois de mars, Ribambelle est itinérant notamment sur Jumilhac : un mardi sur 2 de 9h30 à 12h à la salle de la Poste à Jumilhac. Ribambelle vous accueille les 11 et 25 juin puis fait une pause estivale jusqu'au 10 septembre.

[www.perigord-limousin.fr](http://www.perigord-limousin.fr) / 06 49 31 06 32

# FRANCE SERVICES

## THIVIERS

05.86.86.89.00

Ligne téléphonique ouverte uniquement le matin

### Accompagnement aux 1ères démarches **INTERNET**

<b>SERVICE PUBLIC</b>	<b>CHANGEMENT ADRESSE :</b>
	Impôts avec le numéro Fiscal
	EDF avec le numéro client
	CPAM/CAF/MSA/RETRAITE avec le numéro sécurité sociale
<b>ANTS</b>	<b>DEMANDE CONCERNANT :</b>
Agence Nationale des titres Sécurisés	Pré-demande carte identité/passeport
	Carte grise
	Permis
	Création compte ANTS
<b>CPAM</b>	<b>DEMANDE CONCERNANT LE COMPTE AMELI :</b>
Caisse Primaire de l'Assurance Maladie	Attestation de droits
	Renouvellement carte vitale
	Renouvellement complémentaire santé
	Création du compte Ameli
<b>CAF</b>	<b>DEMANDE CONCERNANT LE COMPTE CAF</b>
Caisse d'Allocations Familiales	RSA
	Prime activité
	Allocation logement
	Création compte CAF
<b>MSA</b>	<b>DEMANDE CONCERNANT LE COMPTE MSA</b>
Mutualité Sociale Agricole	Santé
	Famille
	Retraite
	Création compte MSA
<b>CARSAT</b>	<b>DEMANDE CONCERNANT COMPTE RETRAITE</b>
Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail	Impression relevé de carrière
	Demande de retraite
	Demande de réversion
	<b>Accès uniquement avec France CONNECT</b>
<b>ADRESSE MAIL</b>	Création d'une adresse Mail avec un numéro de portable

### ACCUEIL **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** : DU LUNDI AU VENDREDI

**URGENCE (liées aux ressources)** : sans rendez-vous le mardi et jeudi de 9h15 à 12h00

Maison des Services : Rue Henri Saumande 24800 Thiviers



## VIE ASSOCIATIVE

### Association Jumilhac Histoire et Patrimoine

L'association a fêté ses 10 ans en novembre 2023 et nous poursuivons nos activités.

Cette année nous avons poursuivi et presque terminé notre travail sur le village de Chalusset et le prieuré de La Faye.

Nous pensons au 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre 39-45 et à cette occasion nous souhaiterions évoquer les Jumilhacois morts pour la France.

Nous recherchons des informations sur ceux dont le nom est au Monument aux Morts : Bappel Henri, Blancher Emile, Boyer Pierre, Jarry André, Jarry Henri, Joubert Pierre, Lamothe René, Laurent Jean.

Mots en déportation : Hivert Andrée, Tallet Pierre  
Si vous avez connu leur famille, si vous détenez des photos, si vous avez des souvenirs pourriez-vous nous les communiquer (les photos seront scannées et rendues immédiatement).



Si vous souhaitez partager souvenirs, des photos anciennes, tous documents concernant l'histoire de Jumilhac vous pouvez nous joindre par téléphone sur 05 53 62 86 28 (répondeur) ou par courriel sur [Jhp24630@gmail.com](mailto:Jhp24630@gmail.com).

Monique Ortega, *présidente*

### Association Fils et Cordes

#### Concert de chorales

Le samedi 25 mai dans l'église de Jumilhac-le-Grand a été présenté un concert de chorales. Cet évènement, à l'initiative de l'association Fils et Cordes, rassemblait le Chœur de la Loue de Saint-Yrieix-la-Perche ainsi que la chorale *Amaryllis* de Saint Front sur Nizonne.

Si chacune avait son style propre, l'auditoire s'est laissé emporter par des compositions classiques de W. A. Mozart, M. Tippett, C. Gounod ou F. Poulenc mais aussi par des chants plus populaires créés par G. Brassens, J. Ferrat ou M. Polnareff. Ce concert de qualité a aussi permis des chants communs avec les choristes des deux ensembles dans une ambiance amicale et chaleureuse.

L'ensemble de la recette (participation libre du public) a été redistribué aux chorales.



#### Exposition des photos sur la Place du Château mi-juillet à mi-août

En 2024, comme en 2023, le Club Photo organise une Exposition des photos de ses membres, en plein air sur la Place du Château. Entrée libre.

#### Vide-greniers du 14 juillet et du 15 août

Comme chaque année les vide-greniers ont lieu sur l'allée d'honneur et sur la place devant le magnifique château de Jumilhac.

De 9h à 18h les routes sont fermées et le centre du bourg est consacré à environ 150 exposants qui vous proposent des antiquités, des livres, des cartes postales, des meubles, des CD, d'anciens outils et du bric à brac. Entrée libre - venez nombreux !

L'association Fils et Cordes propose également les activités photos, patchwork, yoga, cours de français pour nos amis anglophone et néerlandophone, cours d'anglais pour nos amis Français et le marché de Noël.

Pour plus d'informations de nos activités, rendez-vous sur le site de l'association <https://filsetcordes.fr>

Corine van der Plas, *présidente*

## Union Sportive Jumilhacoise

La saison 2023-2024 se termine avec beaucoup de satisfactions (recrues parfaitement intégrées, relance d'une équipe réserve à 11, manifestations réussies...). Pour nous accompagner dans notre développement la saison prochaine, nous accueillerons avec plaisir tout nouveau membre motivé, femme ou homme, joueur ou dirigeant, jeune ou moins jeune, avec pour seules conditions la bonne humeur et l'esprit d'équipe.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à notre Assemblée Générale qui aura lieu le samedi 6 juillet à 18h00 au stade municipal.

Contact pour toute information : Jérôme Arnaud, 06 41 68 46 91

**FOOTHISLECOLE** est une école de football réunissant les clubs de l'US JUMILHACOISE, UNION SPORTIVE PERIGORD FOOT et LA THIBERIEENNE NORD DORDOGNE dans la communauté de communes Périgord-Limousin ainsi que certaines communes du Pays Loue Auvézère depuis 2010.

Nous réunissons plus de 100 licenciés de 6 à 17 ans accompagnés par une vingtaine de dirigeants bénévoles.

Cette saison, nous avons réalisé diverses manifestations : un loto, un stage de quatre jours pour



## Fanfare


L'effectif est de 8 musiciens. Très homogène en qualité et suffisamment diversifié au niveau des instruments, il nous permet d'aborder de nombreux genres musicaux : Paso Doble, musiques de film, classique et moderne.

Nous essayons de répéter de manière très conviviale, une fois par semaine selon les disponibilités de chacun. En 2023, le groupe a pu se produire en public : marché fermier, concert de Ste Cécile en l'église de Jumilhac,



Suivez-nous également sur les réseaux sociaux :

 Facebook : Union Sportive Jumilhacoise

 Instagram : us\_jumilhac

les jeunes de 6 à 13 ans lors des vacances de Pâques, un tournoi U7-U9, l'arbre de Noël.

Cette saison, nous avons décidé de renouveler les maillots de matchs de nos équipes, avec l'aide de différentes entreprises que nous remercions chaleureusement de nous accompagner dans ce projet. Nous avons en projet la création d'une équipe féminine jeunes (14 à 17 ans) pour permettre aux jeunes filles de pratiquer le football proche de chez elles.

L'année prochaine, nos U17 auront la chance de jouer au niveau ligue en U18 Régional 2 grâce à leur belle saison et nos autres équipes évolueront en District et peut-être en Régional les prochaines années.

Notre assemblée générale aura lieu le 29 juin 2024 à Cognac à 10h00 suivi de la journée de FOOTHISLECOLE.

Site web : <https://foothislecole-thiviers.footeo.com/>  
Compte Facebook/Instagram : FOOTHISLECOLE"

*A gauche*, la photo d'équipe de nos U17 qui jouent à Jumilhac-le-Grand accompagnés du sponsor présent sur leurs maillots. (Sur la photo, ils étaient sur le terrain de Sarrazac afin de préserver celui de Jumilhac-le-Grand pour les matchs séniors du lendemain)

soirée des associations, nous envisageons de faire aussi bien en 2024.

Il va sans dire que notre existence est précaire et que le groupe est à la recherche de nouveaux musiciens, de niveau moyen ou plus. Parlez-en autour de vous ou mieux, venez assister à une répétition.



For the English, Dutch or other nationalities musicians; we do have rehearsals once a week depending on who is available. It's not necessary to say that our existence is precarious and that we're looking for new musicians average level or higher. Talk about us, or even better come to a rehearsal.

Contact : Jean-François Coinaud, *président*  
Courriel : [fcoinaud@club-internet.fr](mailto:fcoinaud@club-internet.fr)  
Tel : 06 17 01 67 52



## Association pour le Don de Sang Bénévole en Pays de Jumilhac



Nous avons **tous** le pouvoir de sauver des vies en prenant 45 minutes de notre temps pour donner un peu de notre sang, dont seulement une dizaine pour l'étape de prélèvement.  
Le sang est un liquide précieux qui est indispensable à la VIE.

**N'attendons pas une urgence, prenons le temps de faire un don maintenant et régulièrement.**  
**Prenons rendez-vous sur :**  
<https://dondesang.efs.sante.fr> ou 05 53 45 52 40

### **Conditions pour donner son sang :**

- Être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg
- Ne pas venir à jeun pour donner son sang
- Se munir d'une pièce d'identité
- Tous les groupes sanguins sont recherchés

### **Prochaines collectes 2024**

Lundi 5 août 2024 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille

Lundi 18 novembre 2024 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille

## Activités de l'été

### **La piscine municipale**



La piscine municipale est ouverte du 29 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Horaires d'ouverture : du mardi au dimanche de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00.

### **Les marchés d'été**

Nous changeons de saison et donc les jours de marché changent aussi ! Nous allons retrouver avec grand plaisir les différents acteurs qui animent notre place du village, les dimanches matin du 16 juin au 15 septembre (producteurs locaux, maraichers, agriculteurs, artisans d'arts, marchands).

Ils sont très attendus, c'est un appui considérable pour notre économie locale, ils apportent un intérêt particulier à la vie de notre bourg. Ce grand moment d'échange et de retrouvaille pour la population locale et touristique rythme le temps qui passe.

Venez nombreux et aussi souvent que vous le pouvez pour profiter de ces très beaux moments d'échange.

## **L'Office de Tourisme vous propose :**

La saison 2024 s'annonce riche de nouveautés à Jumilhac. Elles viendront compléter l'offre déjà très complète d'animations sur la commune (orpaillage, atelier enfants, été actif, nocturne au château, concerts à la Rhue, randonnées, terra aventura, l'Atelier de Marie, le Gardien du Secret, vide greniers, feu d'artifice, expo...)

### **Dimanche 7 juillet 2024, la journée s'annonce bien remplie:**

**5ème Rando-Sympa** le matin Organisée depuis 5 ans, elle porte bien son nom ! 2 parcours pédestres (Rando ou Trail), 3 parcours VTT et, bien sûr, un parcours équestre...

Repas sympa du midi sur résa uniquement, places limitées / +33 5 53 52 55 43 / +33 6 12 54 23 15 / Repas sur réservation avant le 23 juin /Jumilhac-le-Grand

En soirée **Festival MNOP** : Angie Wells (jazz, blues, soul music) au Chateau de Jumilhac  
Et en 1ère partie : Eazy Blues à 20h / Blues de La Nouvelle-Orléans / 15€

### **Nouveauté : Cambriolage au village**

Prenez date il n'y en aura qu'un le jeudi 25 juillet de 17h à 19h.

Un vol mystérieux a eu lieu en plein cœur du bourg.

Qui est responsable ? Et pourquoi ? Sous l'œil attentif de l'inspecteur en chef, partez à la recherche d'indices à travers les rues du village.

Votre mission ? Découvrir la vérité sur cette affaire...

Un jeu familial à partir de 7 ans. 50 personnes maximum. Tarif : 8€.

Sur réservation au +33 5 53 52 55 43



### **Viens fabriquer une pièce de monnaie !**

Le 18 juillet, 1 et 16 août à 15h30

Sur réservation au +33 5 53 52 55 43 / 5 €

Galerie de l'Or / Place du Château

### **Atelier calligraphie "Mon bel alphabet"**

Dimanche 14 juillet et 18 août à 10h et 15h

Atelier tout public, famille (à partir de 7,5 ans) / La calligraphie est l'art de faire des belles lettres avec des outils qui, il y a longtemps, étaient utilisés pour écrire : une plume, notamment la plume d'oie, ou un calame (roseau taillé), Ici nous utiliserons l'automatic pen, un outil plus facile.

Sur réservation au +33 5 53 52 55 43

Office de Tourisme / Place du Château

### **Atelier création d'un collier ou objet décoratif en tissu**

Mercredi 17 et 31 juillet et 7 et 21 août à 10h

Ana-Luisa est une artiste, créatrice. Elle propose de montrer des techniques de feutrage pour créer une petite pièce d'art spéciale ou un collier décoratif

Sur réservation - 4 participants minimum : 05 53 52 55 43 / 20€

Office de tourisme / Place du Château

### **Découverte de l'apiculture**

Mardi 23 juillet à 10h

+33 5 53 52 55 43 / Gratuit

Office de tourisme / Place du Château

### **Atelier Pierre Magique**

Jeudi 11 et 25 juillet, jeudi 8 et 22 août) à 15h30

Atelier "En famille !" Sauras-tu résoudre le mystère de la pierre magique ?

Atelier spécifique aux 3-6 ans / Enfants accompagnés

Sur réservation au +33 5 53 52 55 43 / 5 €

Office de tourisme / Place du Château

## **L'Office de Tourisme vous propose (suite) :**

### **Initiation à l'orpaillage**

Tous les lundis, mardis et vendredis - à 9h ou à 14h  
Sur réservation au +33 5 53 52 55 43 / 20 € adulte (16 € tarif famille)  
Au bord de l'Isle

### **Été Actif - Descente en rappel**

Mercredi 24 juillet et mercredi 7 août à 10h ou à 11h  
Sur réservation au +33 5 53 52 55 43 / 10 €  
Château de Jumilhac

### **Été Actif - Découverte de l'escalade**

Mardi 16, 23 et 30 juillet, 6 août à 9h30  
Sur réservation au +33 5 53 52 55 43 / 10 €  
Au bord de l'Isle (rocher)

### **Été Actif – Découverte du tir à l'arc**

Vendredi 19 juillet et vendredi 9 août à 14h30-15h-15h30 ou 16h  
Sur réservation au +33 5 53 52 55 43 / 8 €  
Au bord de l'Isle

### **Été actif – A la recherche des pierres semi-précieuses**

Lundi 22 et 29 juillet et 5 et 12 août à 10h  
Sur réservation au +33 5 53 52 55 43 / 12 €  
Au bord de l'Isle

### **Été actif - Visite des souterrains**

Mercredi 24 et 31 juillet et mercredi 7 août à 14h et 15h  
Ayez le grand privilège de pouvoir explorer les "coulisses" du château de Jumilhac avec Michel. 6 personnes maximum / Réservation obligatoire au +33 5 53 52 55 43

### **Journée a Jumilhac ( avec la ludothèque et l'espace familles)**

**10h** / Viens jouer en famille

- Matin : Jeux à la bibliothèque de Jumilhac (10h-12h, réservation conseillée).
- Après-midi : jeux en extérieur et/ou 15h, visite du château de Jumilhac et alentours (sur inscription, 3 € par enfant et 5 € par adultes adhérents).

Prévoir pique-nique. Sur réservation 06 74 85 56 86

**De Terre En Etoiles**, un lieu où l'on pratique le yoga et la méditation toute l'année

1762, route des Villages, Sazerat / Renseignements : 06 73 77 11 21

Plus d'info sur toutes ces activités sur : <https://www.perigord-limousin-tourisme.com/agenda/>

Office de Tourisme de Jumilhac le Grand

Place du Château – 24630 Jumilhac le Grand

05 53 52 55 43 / [bit.jumilhac@perigord-limousin.fr](mailto:bit.jumilhac@perigord-limousin.fr)

En juillet et août du lundi au samedi : 9h30-13h / 14h-18h - le dimanche : 9h30-13h

## **Les activités au Château de Jumilhac :**

### **Visite nocturne du château**

Tous les mardis et jeudis à 21h30 (agrémentées d'un dîner gourmand les mardis de juillet et août).  
Sur réservation au +33 6 16 22 97 69





## Les activités au Château de Jumilhac (suite):

### **Festival MNOP : Soirée Jazz** avec Angie Wills (chant), Raphaël Lemonnier (piano), Lilian Bencini (contrebasse)

Dimanche 7 juillet à 20h

Une magnifique présence scénique, c'est une voix chaleureuse remplie de swing à découvrir dans un mélange frais et émouvant de soul, de jazz et de blues.

En 1ère partie : Eazy Blues, groupe local de blues, rock & soul

Sur réservation au +33 6 77 20 89 28 / tarif 10 €

### **"Le Souper"**

Mercredi 10 juillet à 20h

Que s'est-il passé dans la nuit du 6 au 7 juillet 1815 ? Dix-huit jours après Waterloo, Talleyrand, le Prince de Bénévent et Fouché, le duc d'Otrante ont-ils vraiment soupé ensemble ? Un morceau d'anthologie que décrivait Chateaubriant ainsi : " J'ai vu le Vice appuyé au bras du Crime " (Les Mémoires d'outre-tombe).

Pièce de Jean-Claude Brisville, créée en 1989, mise en scène M. Wright.

Réservation conseillée au 06 16 22 97 69 / tarif 15 €.

### **Festival Più di Voce**

Mercredi 1<sup>er</sup> août à 21h

Le Festival Più di Voce présente " **L'Elixir d'Amour** ". Opéra en deux actes de Gaetano Donizetti. Cet opéra-bouffe (*mélodramma giocoso*), dont le succès ne s'est jamais démenti, est une histoire d'amour qui mêle l'humour et la profondeur des sentiments. Avec un des airs les plus fameux du répertoire : « Una furtiva lagrima » !

21h - Entrée : 27 €, 17 € (étudiants et demandeurs d'emploi), gratuit moins de 12 ans !

Sur réservation au +33 6 77 20 89 28 / tarif 15 à 25 €

### **Soirée Ciné Passion avec la projection du film " Les Chèvres "**

Vendredi 9 août à 22h

Tourné en partie en mars 2023 au Château par Fred Cavayé, avec Dany Boon et Jérôme Commandeur. Sur des bases historiques, c'est une comédie fine et humoristique qui se déroule vers 1650. Renseignements (horaire, prix, ...) à venir sur : [chateaudejumilhac.com](http://chateaudejumilhac.com) et Ciné passion.

### **Concerts d'ouverture de la saison Sinfonia en Périgord**

Lundi 19 août à 15h30 "Pour les Rois de Rome" (Haendel, Scarlatti et Corelli)

Lundi 19 août à 20h00 "Mad songs, Music for a while" avec C. Mutel, P. Figuiet et G. Andrieux, solistes

Renseignements sur : [chateaudejumilhac.com](http://chateaudejumilhac.com) et [Sinfonia.com](http://Sinfonia.com)

"**Le songe d'une nuit d'été**" de W. Shakespeare : fin août/début septembre à confirmer

## AGENDA

Quand ?	Quoi ?	Qui ?	Où ?
07 juillet	Randonnée sympa	Jumirando	Salle la Pépète
14 juillet	Vide-greniers	Fils et Cordes	Place du Château
14 juillet	Concert et feu d'artifice	Mairie	Place du Château
mi-juillet à mi-août	Exposition de photos en plein air	Club Photo Fils et Cordes	Place du Château
20 juillet	Concours de pétanque	Union Sportive Jumilhacoise	Salle la Pépète
29 juillet au 15 août	Exposition de Peinture	Génération Mouvement	Maison des Associations
15 août	Vide-greniers	Fils et Cordes	Place du Château
05 octobre	Loto	AIPE	Salle la Pépète
13 octobre	Salon des loisirs créatifs	Unissons nos Aiguilles	Salle la Pépète
13 octobre	Randonnées Octobre Rose	Mairie	Salle de la Poste
03 novembre	Loto	Génération Mouvement	Salle la Pépète
08 novembre	Soirée nouveaux arrivants	Mairie	Salle la Pépète
23 novembre	Loto	Union Sportive Jumilhacoise	Salle la Pépète
07 décembre	Marché de Noël	Fils et Cordes	Salle la Pépète
14 décembre	Randonnée de la pleine lune	Jumirando	Salle la Pépète

## Informations d'urgence

### Urgence médicale : 112

Maison médicale de Jumilhac-le-Grand : 05 53 52 53 05 (jusqu'à 18h)

Infirmières : 06 56 74 27 55

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

### Urgence vétérinaire

Cabinet vétérinaire de la Coquille : 05 53 52 80 58

Urgences en dehors des heures d'ouverture (pas de SMS) : 06 09 55 37 16

### Pharmacie

La pharmacie Nyom sur la Place du Château à Jumilhac-le-Grand est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h, et le samedi de 9h à 12h30.

Téléphone : 05 53 55 30 40

### Mairie de Jumilhac-le-Grand

1 Rue Eugene le Roy  
24630 Jumilhac-le-Grand



#### Contact

Tel. : 05 53 52 50 20

Mail : [mairie.jumilhac.le.grand@wanadoo.fr](mailto:mairie.jumilhac.le.grand@wanadoo.fr)

Site internet : [www.jumilhaclegrand.fr](http://www.jumilhaclegrand.fr)

Facebook : Marie Jumilhac le Grand

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

samedi de 9h à 12h

Dépôt légal et impression : Mairie de Jumilhac-le-Grand  
Crédits photos : Mairie de Jumilhac-le-Grand  
Nombre d'exemplaires : 900

**Commission Communication**  
Annick Maurussane, présidente  
Corine van der Plas, vice-présidente  
Isabelle Liu Gouvrit  
Maryse Meynier  
Ludovic Chamniade

*Ne pas jeter sur la voie publique*